

USAGE DE DROGUES : NORME PÉNALE ET REPRÉSENTATIONS CHEZ LES JEUNES

Bruno Valkeneers¹

Lors du dernier festival de Dour, en juillet 2007, nous avons entrepris un travail d'observation auprès des jeunes. Il s'agissait, au travers d'entretiens de groupes, d'évaluer la perception qu'ont les jeunes de la politique belge en la matière. Notre objectif étant de répondre au mieux aux attentes du public dans nos actions futures visant la prévention des risques pénaux liés à l'usage de drogues illicites. Il ne s'agissait donc pas de mener une étude approfondie selon les critères stricts d'une recherche scientifique. Nous avons travaillé sur les bases d'un document comprenant une dizaine de questions ouvertes destinées à ouvrir la discussion en laissant la parole au public. Notre modeste démarche a toutefois révélé des éléments au-delà de l'objectif que nous nous étions fixé. Il s'agit de données intéressantes sur les représentations à l'égard des drogues et des consommateurs véhiculées au sein des groupes de jeunes, celles auxquelles ils s'identifient, celles qu'ils rejettent. Nous verrons combien ces données sont conditionnées par les messages diffusés sur les drogues.

Mots-clés

- Représentations
- Festival
- Jeunes
- Usages de drogues
- Loi
- Liaison Antiprohibitionniste

¹ Coordinateur de la Liaison Antiprohibitionniste

La sélection de l'échantillon

Nous avons rencontré notre public et réalisé nos entretiens de groupes dans le camping du festival de Dour. C'est en allant à la rencontre des gens que nous avons sélectionné les candidats avec pour seuls critères : l'âge (entre 18 et 25 ans) et le respect de la parité entre garçons et filles. Nous n'avons éprouvé aucune difficulté à réunir trois groupes de dix personnes. La participation rémunérée des candidats est probablement une explication raisonnable au succès des groupes, mais elle n'est pas la seule. Nous avons constaté un réel engouement participatif auprès du public interrogé. Involontairement, nous avons sélectionné en majorité des consommateurs de drogues, sur trente personnes rencontrées seule-

ment deux ont déclaré spontanément ne jamais avoir consommé de drogues illégales. Certes, les festivals de musique sont des contextes privilégiés d'expressions diverses parmi lesquels la consommation de drogues. Malgré tout, notre sélection involontaire est révélatrice de la diversité sociale de celle-ci. Nous sommes loin du scénario le plus tragique de la consommation trop souvent mis en scène par les médias et les autorités publiques. Nous ne sommes pas non plus en présence de déviants malades qui abusent forcément des drogues. C'est un élément intéressant de réflexion de nature à remettre en cause le fantasme collectif sur les drogues et ses représentations. Il met en avant le processus d'acculturation de la prohibition véhiculant un savoir orienté à mille lieux de la réalité.

Le savoir à partir duquel les individus (consommateurs ou non consommateurs) construisent leurs représentations dépend, très clairement, de la définition sociale des drogues et de leurs consommateurs telle qu'elle est véhiculée par la politique en matière de drogues et la justice pénale. La consommation de drogues légales, tel l'alcool et le café, par exemple, est normée de façon informelle par un ensemble d'usages et d'habitudes constitutif d'un savoir collectif très peu régi par la loi pénale. La consommation est inscrite dans les us et coutumes, elle est régulée socialement de façon informelle. La collectivité, est alors le principal mécanisme d'autorégulation de la consommation et de transmission du savoir par rapport aux drogues. C'est exactement le processus inverse que l'on observe lorsque l'on aborde la consommation des drogues illégales. Cette dernière est essentiellement régulée de façon formelle par la norme pénale. Cela oriente considérablement les discours et les représentations véhiculés à propos des drogues. Nous avons pu observer au cours de nos entretiens combien cette donne paralyse le développement et la transmission de normes permettant la gestion du risque lié à l'usage de drogues, et comment les tentatives entreprises pour éliminer les drogues illégales perturbent le développement des mécanismes de contrôle chez ceux qui décident malgré tout de consommer.²

Il n'est pas d'usage modéré de drogues possible

La politique actuelle en matière de drogues est encore imprégnée par l'idée fautive qu'il n'est pas d'usage modéré de drogues possible, par conséquent aucune distinction n'est faite entre usage et abus de drogues. Mais, elle est surtout dominée par le discours médical consistant à assimiler le consommateur de drogues à un malade chronique qu'il convient

de guérir. Progressivement, depuis l'avènement de la prohibition, le savoir inscrit dans les us et coutume de la société a été réprimé et remplacé par le modèle de pharmacodépendance. Dans cette perspective il est une conviction universelle consistant à affirmer qu'il est des produits si puissants qu'ils engendrent la dépendance physique et/ou psychique. Le comportement déviant du consommateur est assimilé à une maladie grave qui lui ôte toute capacité d'agir librement. Cette approche biaisée de la consommation de drogues s'explique notamment par le fait que la plus grande partie de nos connaissances à propos des drogues nous vient des consommateurs qui ont échoué dans les organismes d'assistance et/ou ont été l'objet d'un suivi médical et psychologique. On accorde peut, voir pas du tout, la parole aux usagers modérés de drogues illicites, cela génère une image homogène de la consommation qui ne correspond pas du tout au caractère hétérogène et à la diversité sociale de celle-ci. Ce modèle réducteur qui est le nôtre est aussi celui qui régit les messages de prévention véhiculés à l'attention de la collectivité. Ces messages ont la peau dure même parmi les consommateurs modérés qui n'adhèrent pas et ne correspondent pas à la définition moralisatrice et médicale de la politique en matière de drogues. Rappelons que la consommation de drogues n'était pas un critère de sélection des candidats au groupe de discussion, c'est spontanément que les participants ont abordé la question de leur consommation.

Lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent de la politique actuelle en matière de drogues, ils la considèrent comme hypocrite et c'est surtout la loi cannabis qu'ils désapprouvent. Instantanément ils font la distinction entre drogues dures et drogues douces, la définition qu'ils en donnent est étonnante : « Les drogues douces c'est ce qui est naturel, les dro-

La Liaison Antiprohibitionniste

La Liaison mène des actions de sensibilisation aux alternatives possibles à l'interdit pénal en matière de drogues. Elle stimule la réflexion à propos des drogues via l'organisation de débats, de journées d'études, de séminaires, de colloques... Elle met à la disposition du public un centre de documentation spécialisé et un site internet. L'association regroupe des acteurs de terrain confrontés aux problèmes engendrés par la prohibition de certaines drogues. Ils sont médecins, juristes, sociologues, philosophes, journalistes, usagers de drogues, etc.

Contact :
02 230 45 07
l.a@skynet.be
www.lialiaison.org

² KAMINSKI, D., *L'usage pénal des drogues*, De Boeck Université, Bruxelles, 2003, p 285.

gues dures celles qui sont chimiques. Les drogues douces sont moins nocives, on peut contrôler leur consommation, on n'est pas forcément dépendant. » Un autre n'est pas d'accord : « Cannabis, XTC, champignons et toutes les autres drogues qui ne sont pas additives sont des drogues douces ». Certains embrayent et disent : « beaucoup de jeunes en consomment alors autant légaliser les drogues douces ». Nous mettons en exergue ces considérations car d'une part elles étaient pratiquement unanimes au sein des trois groupes et d'autre part elles révèlent un trésor de représentations complètement grugées par le discours ambiant à propos des drogues. Ces déclarations sont révélatrices d'un manque évident d'information objective à propos des drogues. Même parmi les usagers les représentations sont davantage construites sur base d'idée reçue plutôt que sur les bases d'un savoir scientifique. Nous l'avons vu, la prohibition ne laisse guère d'espace libre propice à l'émancipation d'un savoir collectif, ritualisé à propos des drogues interdites. L'une des conséquences de la pénalisation de l'usage de drogue directement palpable au sein des groupes est clairement la genèse de fantasmes, de mythes à leur sujet. 98% des personnes rencontrées étaient consommatrices de stupéfiants, 100 % connaissait des personnes qui consomment. Il est fort probable que leurs représentations diffèrent de celles d'un public n'ayant jamais été en contact avec la consommation de drogues mais elles ont au moins un point commun : le manque de savoir collectif à propos des drogues.

Sans savoir collectif point de consommation sans risque

Aucun participant aux groupes n'a introduit la notion d'usage dur et/ou d'usage doux d'un produit, lui préférant l'opposition drogues dures et drogues douces, position dominante dans le débat à propos des drogues. Plus intrigant est leur

classification des produits et de leurs dangers. Pour eux la nature du produit détermine la dépendance, ce qui est chimique (Cocaïne, speed, LSD, Héroïne) est forcément dur et incontrôlable, ce qui est naturel (Cannabis, champignons) est doux, leur usage peut-être contrôlé. Cette vision est dominée par le concept de pharmacodépendance, le produit est isolé systématiquement des facteurs humains et environnementaux. De plus elle est fantasmagorique, la nature aussi produit des drogues nocives. Ils conçoivent certes une dépendance possible aux drogues douces mais, dans leur imaginaire et leurs représentations de la consommation, elle est rare tandis qu'immédiate avec les autres drogues.

Ils racontent volontiers préférer consommer en groupe, à l'occasion de célébrations diverses car ils ne consomment pas à la maison. Peu de parents sont au courant de leur usage de drogues, selon eux ils ne comprendraient pas leur réalité. La prohibition s'est immiscée dans les familles, le dialogue est plus difficile, la transmission d'un savoir aussi. D'une certaine manière leur consommation est ritualisée, mais elle est limitée aux groupes auxquels ils appartiennent. Ils n'ont pratiquement aucun autre modèle de consommation, l'éducation aux drogues illégales ne se donne ni dans les écoles, ni dans les médias, ni ailleurs que dans leur groupe. C'est une conséquence dramatique de l'interdit, dans un même contexte des substances aujourd'hui autorisées, comme l'alcool et le café, finiraient inévitablement à être représentées de façon erronée par la collectivité et par ceux qui malgré l'interdit en useraient. En l'absence de modèle de consommation nous n'éprouvons aucune difficulté à imaginer la consommation de ces produits détournée d'un usage normé. Au caractère illégal d'un produit s'ajoute les facteurs de risques liés à l'absence de contrôles sur la fabrication du produit, sa distribution et sa vente au détail.



Le jugement médical au détriment de la santé

Il n'est point possible par des règles formelles d'éradiquer la consommation de drogues, ces deux dernières décennies, celle-ci s'est même considérablement diversifiée. Et si l'on suppose que la prohibition est la norme la plus légitime pour réguler la consommation de certains produits, c'est certainement qu'elle s'est imposée à nous en procédant par acculturation. Au regard de nos entretiens, notre conviction, selon laquelle la politique actuelle en matière de drogues ne correspond en rien à une gestion responsable de la santé publique, a été confirmée. Le jugement médical ne peut concevoir la consommation de drogues comme un événement positif. Cette vision dominante propage l'image du consommateur malade malgré lui, à la

recherche d'une jouissance morbide. Elle a pour conséquence d'exclure la grande majorité des consommateurs du discours sur les drogues. Aucun des participants aux groupes ne s'identifie à cette représentation de la consommation, ils sont dès lors peu réceptifs aux messages de prévention fondés sur ce modèle. Il convient de nous interroger sur la validité, l'efficacité des politiques mises en œuvre dans ce domaine. Sans vouloir conclure à la nécessité absolue d'aller dans le sens d'une politique plus libérale dans le domaine, il me semble important d'envisager la consommation de drogues autrement. Reconnaître l'usage modéré de drogues sans l'assimiler forcément à l'abus, envisager le consommateur en tant qu'individu libre et responsable de ses choix sans en être forcément victime, seraient les signes d'un progrès considérable. ■